

**Profession de foi du syndicat FSU aux
Commissions Administratives Paritaires du Conseil Général 13**



FSU du Conseil Général 13
Bureaux : A2042, 2043, 2044, 2045
Tél : 0413311961 & 0413311963
Courriel : sdu13@cg13.fr
cg13@snuacte.fr

A QUOI SERT LA C.A.P ?

Chaque collectivité est contrainte par la loi de consulter la C.A.P et de prendre son avis sur tout ce qui concerne :

- La carrière : notation, avancement, promotion, prolongation de stage, refus de titularisation, refus de temps partiel, refus de formation...
- Les positions statutaires : détachement, mise à disposition, intégration...
- Les sanctions disciplinaires.

Il y a une C.A.P par catégorie : C, B, A. Les élus en C.A.P siègent à la commission de réforme pour la défense des droits des agents en cas d'accident de travail. Les élus en C.A.P. siègent aussi aux conseils de discipline.

Le 4 décembre 2014, Votez FSU !

La FSU est le 2ème syndicat de la Fonction Publique. Elle se développe dans la Fonction Publique Territoriale.

►Le syndicalisme que nous défendons est un syndicalisme de terrain proche des agents de tous les services.

►Nos avis et votre participation sont la garantie pour une action syndicale efficace au Conseil Général 13.

Défendre notre statut, garantir et améliorer nos droits, en gagner de nouveaux !!!

Les carrières des fonctionnaires doivent être linéaires !

La première condition permettant de garantir un bon environnement de travail, c'est l'amélioration de la carrière. La FSU est :

- Pour l'avancement à la durée minimum pour tous,
- Pour l'avancement de grade ouvert à tous,
- Pour des critères objectifs et transparents pour la promotion interne,
- Pour un régime indemnitaire équitable et transparent : même qualification/même prime.
- Pour une formation continue garantie tout au long de la carrière ,
- Pour l'examen individuel de chaque dossier lors des commissions avec un vote par nom et non par liste comme cela se fait au Conseil Général 13,
- Pour des ratios promus/promouvables à 100% qui permettent à tous les agents remplissant les conditions statutaires de bénéficier d'un déroulement de carrière linéaire,
- Pour que chaque agent lauréat aux concours ou aux examens professionnels ait une proposition de poste,
- Pour le droit à la mobilité interne fixant des critères négociés avec les organisations syndicales, objectifs et applicables à toutes les directions.

Une véritable transparence dans les modes de recrutement et de promotion

- Pour la revalorisation de tous les régimes indemnitaires,
- Pour un déroulement de carrière linéaire sans ratios ni quotas,
- Pour l'égalité de traitement Homme/Femme.,
- Pour que les congés maternité ou parentaux ne pénalisent pas la carrière,
- Pour la reconnaissance des qualifications et des métiers,
- Pour la publication des listes de tous les agents pouvant être promus,
- Pour la résorption des emplois précaires,
- Pour la revalorisation des métiers majoritairement féminins aujourd'hui mésestimés,
- Pour favoriser le passage de C en B et de B en A,
- Pour l'intégration des primes dans le salaire afin d'améliorer le montant des retraites.

Transparence

Indépendance

Compétence

Elections professionnelles du 4 décembre 2014



Profession de foi Commission Administrative Paritaire

Votez FSU pour choisir des candidats :

- ▶ Qui défendent les droits de toutes et tous dans la transparence, l'indépendance et l'intégrité,
- ▶ Qui s'opposent à toute forme de clientélisme,
- ▶ Qui militent pour un syndicalisme démocratique alliant propositions, négociations, contestations et actions lorsque cela est nécessaire,
- ▶ Qui s'impliquent dans un syndicat indépendant de tout parti politique,
- ▶ Qui vous informent rapidement avant et après la C.A.P.

La FSU défend au Conseil Général 13 :

- ▶ **une carrière linéaire et des ratios d'avancement à 100%, ce qui permettra des avancements et des promotions plus rapides,**
- ▶ **la reconnaissance des qualifications, des métiers et de l'expérience professionnelle,**
- ▶ **le passage facilité de catégorie C en B et de B en A,**
- ▶ **une meilleure information des agents lors des notations et des procédures de recours simplifiées.**

**Voter FSU au Conseil Général 13,
c'est s'unir pour être plus forts !!!**

LE ROLE DE VOS DELEGUES EN COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Avec respect et confidentialité, les délégués :

- ▶ **Sont à votre disposition et à votre écoute sur vos dossiers individuels,**
- ▶ **Interviennent auprès de votre hiérarchie pour améliorer votre situation individuelle,**
- ▶ **Vous aident et vous accompagnent pour faire valoir vos droits,**
- ▶ **Vous informent individuellement : compte-rendu de C.A.P, contacts téléphoniques, courriers, courriels, etc...**



Le 4 décembre 2014 : votez et faites voter massivement pour les listes de la FSU

- **POUR** défendre notre pouvoir d'achat, nos conditions de travail et nos métiers.
- **POUR** défendre notre statut, nos droits et les améliorer.
- **POUR** un syndicalisme indépendant de revendications et d'actions.
- **POUR** développer et défendre le service public.

Elections professionnelles du 4 Décembre 2014